Réparations de vélos : des ateliers qui roulent !

expérience exemplaire

Smictom Plaine Dijonnaise

Auteur :

Maison de l'Intercommunalité
Impasse Arago, Bp 5
21110 Genlis
Voir le site internet
Simon Deleyrolle
prevention@smictom-plainedijonnaise.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre de son **Programme Local de Prévention des Déchets** engagé depuis 2011, le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise a mis en place des actions en faveur du prolongement de la vie des objets. Lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets en novembre 2012, le SMICTOM a réalisé des **opérations de réparations de vélos** sur le marché et au Centre Social Espace Coluche de Genlis (21), en partenariat avec l'association « La Rustine » (Dijon) spécialisée dans ce domaine.

Sous l'impulsion de l'élu en charge de la Prévention, pratiquant régulièrement le vélo, il fut décidé de pérenniser cette action de façon régulière sur une partie de l'année, en intervenant sur les 2 Communautés de Communes membres du SMICTOM.

Le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise a ainsi lancé **5 ateliers de réparations de vélos** sur les communes de Genlis et d'Arc sur Tille, le samedi matin, **1 fois par mois**, installés sur une place publique (Arc) et sur le marché (Genlis). L'atelier réparations de vélos se met à la disposition de tous pour **apprendre à entretenir et réparer son vélo**, effectuer un contrôle technique, prendre connaissance de l'existence des ateliers, se débarrasser d'un vieux vélo récupéré dans son garage ou tout simplement recevoir des renseignements. En parallèle un certain nombre de vélos sont récupérés en déchèterie afin d'être remis en état ou de récupérer des pièces qui seront réutilisées lors des ateliers.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Augmenter la durée de vie et d'usage des vélos

Une quantité importante de vélos adultes et enfants finissent dans les **déchèteries** ou sont **abandonnés dans les caves et greniers** faute de connaissances pour les réparer. Les ateliers vélos permettront de **faire durer ou de donner une seconde vie** à des objets usuels qui représentent un certain coût à l'achat.

Sensibiliser les citoyens

L'organisation des ateliers est un moyen de sensibiliser la population **à la prévention des déchets** et de favoriser l'usage du vélo comme **mode de déplacement alternatif**.

Résultats quantitatifs

Bilan 2014

A titre expérimental, 5 ateliers se sont tenus en avril, mai, juin, septembre et octobre 2014 à Arc sur Tille et Genlis :

- 116 personnes sensibilisées
- 74 vélos réparés sur place (une moyenne de 15 vélos par atelier
- 18 vélos donnés à l'association, soit 198 à 270 kg de déchets potentiellement détournés
- 144 vélos récupérés sur les 4 déchetteries de mai à novembre 2014 pour réparation et revente (bourse occasion de l'association) ou récupération des pièces détachées, soit 1.6 tonnes à 2.2 tonnes de déchets potentiellement détournés
- Une bonne représentativité des publics : 2/3 adultes, 1/3 enfants

Bilan 2015

- 15 ateliers et en moyenne :
    - 6 vélos réparés par atelier
    - 2 vélos donnés par atelier
    - 8 personnes par atelier
- 479 vélos récupérés en déchèterie sur 12 mois soit 4.8t à 7.2t de déchets détournés
- 3 communes participantes

Résultats qualitatifs

Les ateliers de réparation ont rencontrés beaucoup de succès. Il y'a eu une bonne fréquentation (notamment grâce au bouche à oreille) et les retours ont été très positifs. Les utilisateurs ont apprécié ce service gratuit et convivial qui a permis l'échange entre les participants autour de boissons et collations offertes par le SMICTOM.

Le résultat est une commune avec des habitants de plus en plus sensibilisés à la réduction des déchets, et qui ont acquis des connaissances sur la réparation et l'entretien des vélos, les poussant à utiliser ce mode de transport alternatif.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Mise en place du projet

Une réunion a été organisée en février 2014 avec l'association « La Rustine » afin d'élaborer le planning, les objectifs et le déroulement du projet. Début avril, une **convention de partenariat** entre l'association et le SMICTOM a été élaborée et signée.

Communication

Différents modes de communication ont été utilisés :

- Distribution **d'affiches et de flyers** dans les écoles et des petits commerces (avant les vacances de Pâques)
- Installation d'affiches sur les **panneaux d'affichage** dans les bâtiments de la commune et des communes aux alentours
- Publication d'articles dans la **presse locale** : bulletin municipal, journal, radio, site internet (début avril 2014)

Par ailleurs, le SMICTOM était présent lors des 5 premiers ateliers pour communiquer sur la prévention des déchets (distribution de guides, documentations, explication).

Réalisation des ateliers

Les interventions les plus souvent effectuées sont les suivantes : **réglages** de freins, du jeu de pédalier, des dérailleurs, du jeu de direction, **réparation de pneus** après crevaison, **réparation de chaînes de vélos,** réglages de base pour la sécurité. Les vélos sont réparés sur place dans la mesure des pièces disponibles. La participation aux ateliers est gratuite mais le coût des pièces de rechange sont à la charge des bénéficiaires. Les ateliers sont une organisés **une fois par mois** sur la place publique (Arc) et sur le marché (Genlis).

Planning

- **Février 2014** :
    - Réunion/rencontre avec l'association La Rustine, élaboration du planning, objectifs et déroulement du projet
    - Échanges avec l'association sur l'organisation des ateliers (devis, matériel, convention)

- **Avril 2014** :
    - Élaboration et signature d'une convention de partenariat entre l'association et le SMICTOM
    - Réalisation des affiches, flyers et diffusion dans les écoles, petits commerces, panneaux d'affichage de la commune et dans les communes alentours
    - Réalisation et publication d'articles dans la presse locale (journal, radio, site internet)
- **Avril / Octobre 2014**: Réalisation des ateliers

Moyens humains

- **Smictom** : 15 jours pour mise en place du projet et 3 jours par atelier (préparation et promotion, 1 animatrice du programme prévention)
- **Association** : 1/2 jour par atelier pour 2 animateurs

Moyens financiers

- **Prestation de l'association " la Rustine"**: 158€ par atelier
- **Communication** : 30 € (impression tracts et affiches) + 60 € banderole
- Compter une vingtaine d'euros pour les collations et boissons.

Moyens techniques

- Tonnelle fournie par la commune d'Arc sur Tille et par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise pour Genlis
- Matériel fourni par l'association.

Partenaires mobilisés

Les différents partenaires pour ce projet sont :

- Les communes pour le prêt de mobilier et l'aide à la communication (site internet, panneau lumineux, panneaux d'affichage, bulletin municipal...).
- Les élus du syndicat présents sur les animations.
- La presse locale « Le Bien Public » et la radio Locale : interview et promotion de l'animation.
- L'association "La Rustine de Dijon" http://larustine.org/, Membre du réseau national L'Heureux Cyclage, http://www.heureux-cyclage.org

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Les ateliers ont bénéficié d'une bonne visibilité, grâce à leur implantation sur un lieu de passage. De plus la régularité permet de les faire entrer dans les « mœurs » de la population et de les inciter à venir essayer au moins une fois.

La qualité de la prestation assurée par l'association et la bonne fréquentation du public incitent à renouveler l'opération en 2015 sur 6 mois d'Avril à Juin et de Septembre à Novembre, en l'élargissant à une troisième commune du territoire.

Difficultés rencontrées

La mise en place de ce projet a été compliquée car c'était la première expérience de ce genre en Bourgogne et aucune documentation n'était disponible en support.

L'autre difficultée a été de mettre en place un cycle réguliers des ateliers, en maintenant le haut niveau de fréquentation.

Recommandations éventuelles

L’action est **facilement reproductible** sur d’autres territoires en raison des faibles moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation des ateliers, à condition d’avoir un partenaire qualifié pour la réparation des vélos. Afin de favoriser la réussite du projet, il est recommandé d’assurer :

- une **bonne communication** sur les ateliers (objectifs, dates, lieux…)
- une **bonne visibilité** de l’action (lieu de passage ou de fréquentation)

Autre perspective d'extension : des ateliers ponctuels sur des vide-greniers ou autres évènements locaux (de préférence en lien avec le vélo ou la réparation).

Mots clés

REEMPLOI | DECHETERIE | RECYCLERIE | JEUNESSE | MENAGE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Juin 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté